

MAIRIE DE VERANNE
1, place de la mairie - 42520 VERANNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2021 COMPTE- RENDU
--

Etaient présents :

Mesdames BESSET-CHAVE Anne, DUMAS Viviane, GACHE Muriel, GREFFIER Géraldine ;
Messieurs BOREL Michel, BRIAS Bernard, LAFERTIN Noël, , MARLHES Cyril, PIOT Bernard.

Absents Excusés :

Mesdames BOURRIN Sophie (pouvoir à MARLHES Cyril), MAZOYER Martine (pouvoir à DUMAS Viviane), DAPVRIL Pascale (pouvoir à DUMAS Viviane), CARTE David-Alexandre (pouvoir à GACHE Muriel),

Absents non excusés :

Madame ALAZET Delphine et Monsieur MAGNARD Fabrice

Secrétaire de Séance : Mme Viviane DUMAS

1. Compte-rendu du 30 novembre 2021

Le compte-rendu du 30 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande l'ajout des points suivants à l'ordre du jour :

- Travaux pont du Viallon

Le conseil donne son accord à l'unanimité

3. Convention Géoportail

Cette convention permet à la commune d'accéder sous forme numérisée et standardisée à tous les documents d'urbanisme en lien avec le PLU.

Elle permet également à tout citoyen une information de qualité et validée

L'ensemble du conseil municipal valide le renouvellement de cette convention au tarif de 220 euros annuels

4. Poste agent technique à l'école

Mme Joelle Rivory ayant fait valoir ses droits à la retraite, M le maire propose la suppression du poste d'agent technique territorial 2^{ème} classe à partir du 01/01/2022

Après avis favorable du centre de gestion sur la suppression de ce poste

Il propose la création d'un poste agent technique en faveur de Melle Christine Jourjon remplaçante depuis deux ans sur le poste de travail « service à la cantine »

La durée hebdomadaire de travail passe de 20h54 à 21 h.

Le conseil municipal vote à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

5. Tarif Centre de Loisir

A compté du 1^{er} janvier 2022 les centres de loisirs ne seront plus assujetti à la TVA.

Après en avoir exposé les raisons et les conséquences, Monsieur le Maire propose que la grille tarifaire inchangée soit en prix net.

Le conseil municipal approuvé à l'unanimité.

6. Travaux Forêt Communale

L'ONF gère notre forêt communale et fait chaque année des propositions de travaux
Pour 2022 Il s'agit du marquage du périmètre des parcelles (6 kms de mètres linéaires)
pour un cout de 4560 € HT

Travaux nettoyage des abords, marquage des arbres, bornage etc
Le conseil municipal est d'accord à l'unanimité pour ces travaux.

7. Achat matériel

L'épareuse acquise il y a 10 ans fait l'objet de de nombreux dysfonctionnements, et de fréquentes réparations

M le maire fait lecture d'une proposition de l'entreprise de matériel professionnel NOREMAT pour l'achat d'une petite épareuse adaptable au tracteur de la commune
Cout 27000 euros et une reprise de l'ancienne épareuse défectueuse pour 2500 euros
Le conseil municipal émet un avis favorable pour cet achat au budget 2022.

8. Travaux d'Assainissement

- Le dernier PLU approuvé en juillet 2019 impose la rénovation de la station du Bourg de la Commune pour poursuivre la délivrance de permis de construire.
- Afin de bien définir la taille de la future station (filtres plantés de Roseaux) nous devons dans un premier temps séparer les eaux claires des eaux usées de notre réseau.
- Une inspection nocturne et une campagne télévisuelle de nos réseaux a mis en évidence 4 secteurs présentant des problèmes structureux :
 - Secteur Nord-est (La Brisée) : élimination de deux puits et mise en séparatif pour 105 245 € HT
 - Secteur Le Drevet : remplacement d'un collecteur défectueux (30 mètres linéaires) et mise en séparatif pour 60 985 €HT
 - Secteur de La Serve : remplacement de deux collecteurs unitaires défectueux (amiante ciment) (180 mètres linéaires) et mise en séparatif pour 102 625 €HT
 - Secteur du Buisson : remplacement de deux collecteurs défectueux (370 mètres linéaires) et mise en séparatif pour 113 915 € HT
 - Il faut rajouter l'étude et le contrôle pour 14 000 € HT

Soit une montant total de 397 770 € HT.

Le département nous a accordé une subvention de 151 415 €

L'Etat nous a accordé une subvention de 127440 € pour l'ensemble des travaux (réseaux + rénovation de la station).

Après avoir exposé ce projet monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation :

- D'adopter les projets de travaux de réseaux d'assainissement : rénovation des réseaux d'assainissement de la commune de Véranne d'un montant de 397 770 € HT
- De réaliser cette opération d'assainissement collectif selon les principes de qualité nationale des réseaux d'assainissement
- De mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises que l'opération sera sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement
- De solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour la réalisation de cette opération.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

9. Mur du Viallon

Le devis de M Gache Michel a été retenu et est soumis au conseil municipal.
L'ensemble des élus vote favorablement pour un devis de 2593 € (9 m² à reprendre pour un tarif proposé à 250 €/m²)

Questions diverses

- **Courrier Vayrana** Lecture du courrier de Vayrana est faite au conseil municipal concernant l'augmentation tarifaire de l'assainissement.
- **Bibliothèque municipale** : un bénévole a été exclu du réseau des bibliothèques du Shed et donc de la bibliothèque municipale.
- **Téléphonie** : Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il y a plusieurs problèmes avec Netcom et qu'il est en démarchage de changement de fournisseur.
- **Recensement INSEE** : la population totale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022 est de 905 habitants.

La séance se termine à 22 h

Le prochain conseil municipal est fixé au Mardi 25 Janvier 2022 à 20 h

Secrétaire de séance
Viviane DUMAS